

**Département de l'Isère  
Arrondissement de GRENOBLE  
Commune de SAINT VINCENT DE MERCUZE**

-----

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 janvier 2020**

**Nombre d'élus : 15** L'an deux mille Vingt, le 16 janvier à 20h30,  
**En exercice : 15** Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT VINCENT DE  
MERCUZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la  
Mairie,  
**Présents : 10** sous la présidence de M. Philippe BAUDAIN, Maire  
**Votants : 12** Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 janvier 2020

**Présents :** BAUDAIN Philippe, BURDET Gérard, PILLARD Catherine, BRELLIER  
Jean-Paul, DANIELI Claude, LEMIERE Patrick, ANTONIAZZI Denis,  
SICARD Éric, BOREL Solange, FICARELLI Pierre  
**Absents/Excusés :** CLOUZEAU Nadine donne pouvoir à PILLARD Catherine, GUESDON  
Pascale donne pouvoir à LEMIERE Patrick, BARBIER Gaëlle, TUPIN  
Bathilde, SANTAMARIA Anne

**Secrétaire de séance :** ANTONIAZZI Denis

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

1. Complément d'information pour la demande de subvention au Département :  
cheminement piéton
2. Communauté de communes CCLG : avenant à la convention provisoire de la  
compétence eau et assainissement
3. Demande de subvention communauté de commune CCLG : réfection des  
monuments communaux
4. demande de subvention au Département (aide forfaitaire) pour le fonctionnement du  
RAM 2020.
5. Tarification de mise à disposition de la salle des fêtes

Questions Diverses

**Ouverture de la séance**

- **ANTONIAZZI Denis** est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**Approbation du Procès-verbal des délibérations du 10 octobre 2019**

Pas de remarques.

Le procès-verbal du 7 décembre 2019 est donc approuvé à l'unanimité.

### Délibération 2020-01.01

**OBJET : Demande de subvention - cheminement du piétonnier**

Vu la délibération 2019-10.06 portant sur une demande de subvention pour les renforcements des voiries

Il convient de compléter cette délibération avec l'aménagement d'un chemin piétonnier entre la salle des fêtes et le chemin du Tram prévu au **Programme 1** : rue des Meunières, rue de la Croix Blanche, chemin du Furet.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour compléter toutes les demandes subventions possibles auprès du département.

### Délibération 2020-01.02

**OBJET : Avenant à la Convention de gestion des services eau-assainissement**

Vu la délibération n° 2017-12.01 du 21 décembre 2017 relative à la convention de gestion provisoire des services d'exploitation du réseau d'eau potable et de l'assainissement.

Dans le cadre du transfert de la compétence eau-assainissement à la communauté de communes au 1er janvier 2018, il a été demandé à la commune de continuer à assurer les interventions et la maintenance des réseaux, et ce, pendant la période transitoire de mise en place d'un service communautaire. La communauté de communes a annoncé que celle-ci s'étendrait jusqu'à 2020 avec tacite reconduction en 2021.

L'avenant précise la prise en charge financière de toutes les dépenses (matériel et personnel) liées à ces interventions pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Approuve l'avenant avec la communauté de communes pour la gestion des services eau-Assainissement,
- Charge M. le Maire de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

### Délibération 2020-01.03

**OBJET : Demande de subvention - Monuments communaux**

Monsieur le Maire propose de faire les demandes de subventions auprès de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réfection et/ou la restauration de 3 monuments communaux.

- monument Doudart de l'agrée
- monument commémoratif
- monument le long de la rue aimé Paquet

Après consultation des entreprises, il a été retenu les devis de la Marbrerie du Grésivaudan

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de toutes subventions possibles auprès de la communauté de communes

#### Délibération 2020-01.04

##### **OBJET : Demande de subvention - aide forfaitaire fonctionnement RAM**

Monsieur le Maire propose de faire une demande d'aide forfaitaire auprès du département de l'Isère pour le fonctionnement annuel du Réseau d'assistante maternelle de Saint Vincent de Mercuze.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- Autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de l'aide forfaitaire annuelle pour le fonctionnement du RAM

#### Délibération 2020-01.05

##### **OBJET : Tarifs de location de la salle des fêtes pour les candidats aux élections municipales**

Vu la délibération n°2019-05.03 fixant les tarifs applicables à la location des salles communales

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition la salle des fêtes pour les candidats aux élections municipales. Il propose que la première utilisation soit Gratuite.

Les suivantes sont soumises au paiement de la tarification applicable aux usagers prévus par la délibération 23 mai 2019.

	<b>Particuliers SVM et agents communaux</b>
<b>Salle des fêtes Ensemble RDC</b>	400,00 €

Données issues de la délibération du 23 mai 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **11 voix pour et une contre**

- Adopte de mettre à disposition la salle des fêtes aux candidats aux élections municipales comme ci-dessus exposé

#### **QUESTION DIVERSES**

##### **Décision 2019-20 : Avenant 4 LOT 6 Façade et Isolation extérieure**

Titulaire du marché : SMPF

Prestation supplémentaire : peinture sur mur escalier du bâtiment enfance jeunesse

Montant de l'avenant : 816€ HT

##### **Décision 2019-21 : Avenant 5 lot 6 Façade et Isolation extérieure**

Titulaire du marché : SMPF

Prestation supplémentaire : Encadrement des fenêtres et portes du RDC sur Façade arrière du Bâtiment

Montant de l'avenant : 2100€ HT

##### **Décision 2019-22 Avenant 2 Lot 14 Plomberie, Ventilation, chauffage**

Titulaire du marché : BESTENTI Énergies

Prestation supplémentaire : éléments supplémentaires Mairie + bibliothèque

Montant de l'avenant : 3102.61 HT,

**Décision 2019-23** : Avenant 6 lot 6 **Façade et Isolation extérieure**

Titulaire du marché : SMPF

Prestation supplémentaire : Enduit Façade Est + 2 Pignons

Montant de l'avenant : 8030.00€ HT

**Décision 2019-24** Avenant 2 lot 10 **Chape-Carrelage-Faïence**

Titulaire du marché : GMC

Travaux supplémentaire Bâtiment Enfance Jeunesse : hall, couloir cuisine

Montant de l'avenant : 987.10 € HT, soit 5.30% par rapport au montant initial

La séance est levée à 20h44.